



# ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

**Facilitez votre insertion professionnelle !**

**Des leviers existent pour contourner les freins liés au handicap dans l'accès au marché du travail !**

## UN STATUT ET UN DISPOSITIF RÉGLEMENTÉ

### » LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

#### POURQUOI ?

Démarche officielle qui permet de bénéficier de mesures favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap :

- Dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle formations, soutiens spécialisés pour la recherche d'emploi comme le **réseau CAP EMPLOI HÉRAULT**
- Aménagements du poste et/ou des horaires de travail
- Accès facilité à la fonction publique
- Aides de l' **agefiph**
- OETH (Obligation d'emploi – voir ci-dessous)

#### POUR QUI ?

Toute personne présentant des difficultés à exercer certains types d'activités professionnelles à cause d'un handicap ou de problèmes de santé

#### COMMENT ?

**Demande à effectuer** auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

#### DURÉE ?

Attribution pour une **durée variable** : définie entre 1 et 10 ans, renouvelable **OU** sans limitation de durée

Demander la RQTH, c'est faire **reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités** liées au handicap

### » L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH)

La loi du 10 juillet 1987, renforcée par celle du 11 février 2005, stipule :

« **tout employeur occupant au moins 20 salariés, doit employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif salarié** » sous peine de payer une contribution financière.



## VOS INTERLOCUTEURS MAJEURS

### » L'agefiph [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

- Elle perçoit et gère les contributions dues par les entreprises qui ne respectent pas l'OETH.
- Elle propose des prestations et des services mis en oeuvre par son réseau de partenaires pour les travailleurs en situation de handicap et pour les entreprises (sensibilisation, accompagnement...)
- Elle favorise l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap (secteur privé) par la gestion et l'octroi des aides financières en lien avec les différentes étapes du recrutement :
  - **Embauche et intégration** dans l'entreprise
  - Aide à la **création d'entreprise** [Plus d'infos !](#)
  - **Aménagements** des postes et situations de travail

N'hésitez pas à **consulter leur site internet** et/ou à **les contacter dès maintenant** pour toute question relative à votre situation personnelle !

Fonction Publique



[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

Contact : [scuioip-baip@umontpellier.fr](mailto:scuioip-baip@umontpellier.fr)

Retrouvez toutes nos actualités : [@scuioip UM](#)





## ELABORER UN PROJET PROFESSIONNEL RÉALISTE ET RÉALISABLE

- Nécessaire prise en compte de vos contraintes de santé et de leurs conséquences dans votre réflexion
- Connaissances requises de la **réalité du ou des métiers envisagés** (consultation des fiches métiers, réalisation d'enquêtes métier auprès de professionnels)

## CHOISIR L'ALTERNANCE : intérêt majeur pour toute personne en situation de handicap

- Parcours vers un emploi durable et adapté à votre handicap ET à l'entreprise
- Aucune limite d'âge pour un contrat d'alternance pour les personnes titulaires d'une RQTH
- A prendre en compte dans ce choix: emploi du temps chargé, adaptation et souplesse requises

# HANDICAP ET CANDIDATURES

## QUAND ET COMMENT ABORDER LE HANDICAP AVEC L'EMPLOYEUR

AUCUNE OBLIGATION DE PARLER DE SON HANDICAP A VOTRE EMPLOYEUR  
mais si c'est le cas, BIEN DISTINGUER LES INTERLOCUTEURS :

Médecin : problème de santé - **Employeur** : conséquences du handicap sur le poste de travail

### Faut-il mentionner sa RQTH sur son CV ?

- Cela relève de votre décision personnelle
- Entreprise handi-accueillante et/ou soumise à l'OETH : cela peut être judicieux
- Autres entreprises : risque de discrimination ou peut créer une inquiétude chez le recruteur
- Possibilité de le rassurer d'emblée :  
« RQTH sans aménagement »  
« RQTH/pas de port de charges lourdes »



### L'entretien : Bon moment pour évoquer votre RQTH

- Handicap visible ou ayant une incidence sur le déroulement de l'entretien :  
avertir le recruteur en amont ou dès le début de l'entretien
- Handicap invisible ou sans conséquence sur la communication :  
en parler seulement en fin d'entretien

## Dans tous les cas, ne surtout pas faire du handicap le sujet central de l'échange !

- L'enjeu est de valoriser en priorité vos compétences, vos points forts pour le poste proposé
- En fin d'entretien : évoquer les conséquences du handicap sur le poste de travail
- Parlez donc en toute objectivité de vos contre-indications et des besoins éventuels d'aménagements pour une recherche commune de solutions

## DISPOSITIFS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Entreprises handi-accueillantes + d'infos !

ouverture affichée au recrutement de personnes RQTH

### Fonction publique + d'infos !

recrutement spécifique et titularisation facilitée

### Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes

Handicapées - 3<sup>ème</sup> semaine de novembre

Mise en place de différents événements d'accompagnement et de sensibilisation dont :



### Sites spécifiques / organismes dédiés

- Espace emploi de l'Agefiph
- HandiCV / Handicap-job  HANDICAP-JOB
- Aspiejob  À l'Emploi Autisme Asperger
- Tremplin Handicap  tremplin
- Emploi accompagné 34  Emploi accompagné 34

## TENEZ-VOUS INFORMÉS !

- LADAPT 
- Etre en réseau - Emploi handicap et prévention 
- Secrétariat d'Etat des personnes handicapées 

- FACE / FACE HERAULT 
- UNAFAM 
- UNAPEI 

